

# AMENAGEMENT DES RYTHMES EDUCATIFS

## Bilan de la concertation

Vendredi 2 avril 2021



# Le calendrier de la démarche



# La démarche d'évaluation des rythmes éducatifs



## Les Objectifs :

- **Associer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire dès le mois de décembre 2020 :** Enseignants, D.D.E.N., Associations de Parents d'Elèves, Collectivité et services associés: ALSH, restauration, conservatoire, Associations et notamment le C.A.C.
- **Bâtir un diagnostic partagé en plaçant l'enfant au cœur des débats**
  - ➡ **Une 12aine de Réunions de concertation :** CAF-DDCSPP (06/01) – dir. Maternelles (03/03) – dir élémentaires (11/03) – AAPE et FCPE (11/03) – services/élu (09/03-08/03-05/03-24/02-08/02-03/02-20/01) – Transports Scolaires et Europ Voyages (04/03)- DDEN (05/03)
  - ➡ **2 Commissions Education-Jeunesse :** les 28/01 et 25/02

# Organisation actuelle – Les Constats



## Points positifs à retenir...

- **Durée d'enseignement propice** aux apprentissages les matins
- **Les T.A.P. organisés sur la pause méridienne**
  - Égal accès à une offre culturelle
  - Réduction de la densité et des flux dans les cours
- **L'échelonnement des horaires** (protocole covid-19) au déjeuner et en récréations = bénéfique vu la taille de groupe scolaire et permet de retrouver une atmosphère plus apaisée
  - Les conflits diminuent
  - Les accidents sont beaucoup moins fréquents
  - Les circulations en tous sens se régulent
  - Le niveau sonore est beaucoup moins élevé

# Organisation actuelle – Les Constats

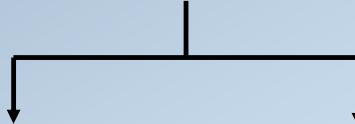


## Les points à corriger

- **Pause méridienne longue** mais nécessaire en l'état actuel pour le passage au self (déjeuner très tardif pour les CM2)
- **La journée du mercredi fatigante pour les enfants** : succession de différents temps de garderie :
  - une matinée scolaire courte sur l'école (2 heures de cours et alternance garderies avant et après APC)
    - = Beaucoup d'attentes pour les enfants dans les cours
    - = Manque de *lisibilité* des emplois du temps
    - = Complexité gestion RH
  - l'après-midi = temps supplémentaire de garderie à l'ALSH Jules Verne et non un temps d'animation
- **Tension au niveau de l'occupation des locaux dans les écoles (sauf Wallon)**



## 2 scénarii proposés pour une organisation lisible



### Semaine 4,5j

**1. Une matinée de cours le mercredi matin (3h)**, en contrepartie fin des cours à 16h les autres jours de la semaine

### Semaine 4j

**1. Une régularité et une lisibilité dans l'emploi du temps**

**2. Le mercredi libéré :**

- Animations à l'ALSH Jules Verne
- Activités conservatoire
- Activités extrascolaires
- Plan mercredi

### . Améliorer les conditions de restauration :

- maintien des activités TAP les midis
- échelonner les horaires de sortie par niveaux à 11h30 puis 12h
- Aménager une unité complémentaire de restauration

*Estimations Horaires déjeuner =*

- CP/CE1 : 11h45-12h30
- CE2/CM1/CM2 : 12h40-13h20

# Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

## CLASSES CP-CE1

Horaires prévisionnels sous réserve de validation par l'Education Nationale pouvant évoluer à la marge.

### SCENARIO 1 - SEMAINE DE 4 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h30					
	Temps scolaire				
11h30					
	Pause méridienne TAP				
13h30					
	Temps scolaire				
16h30					
	Etudes surveillées ou animations périscolaires				
18h45					
			18h30		

### SCENARIO 2 - SEMAINE DE 4,5 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h30					
	Temps scolaire				
11h30					
	Pause méridienne TAP				
14h00					
	Temps scolaire				
16h15					
	Etudes surveillées ou animations périscolaires				
18h45					
			18h30		

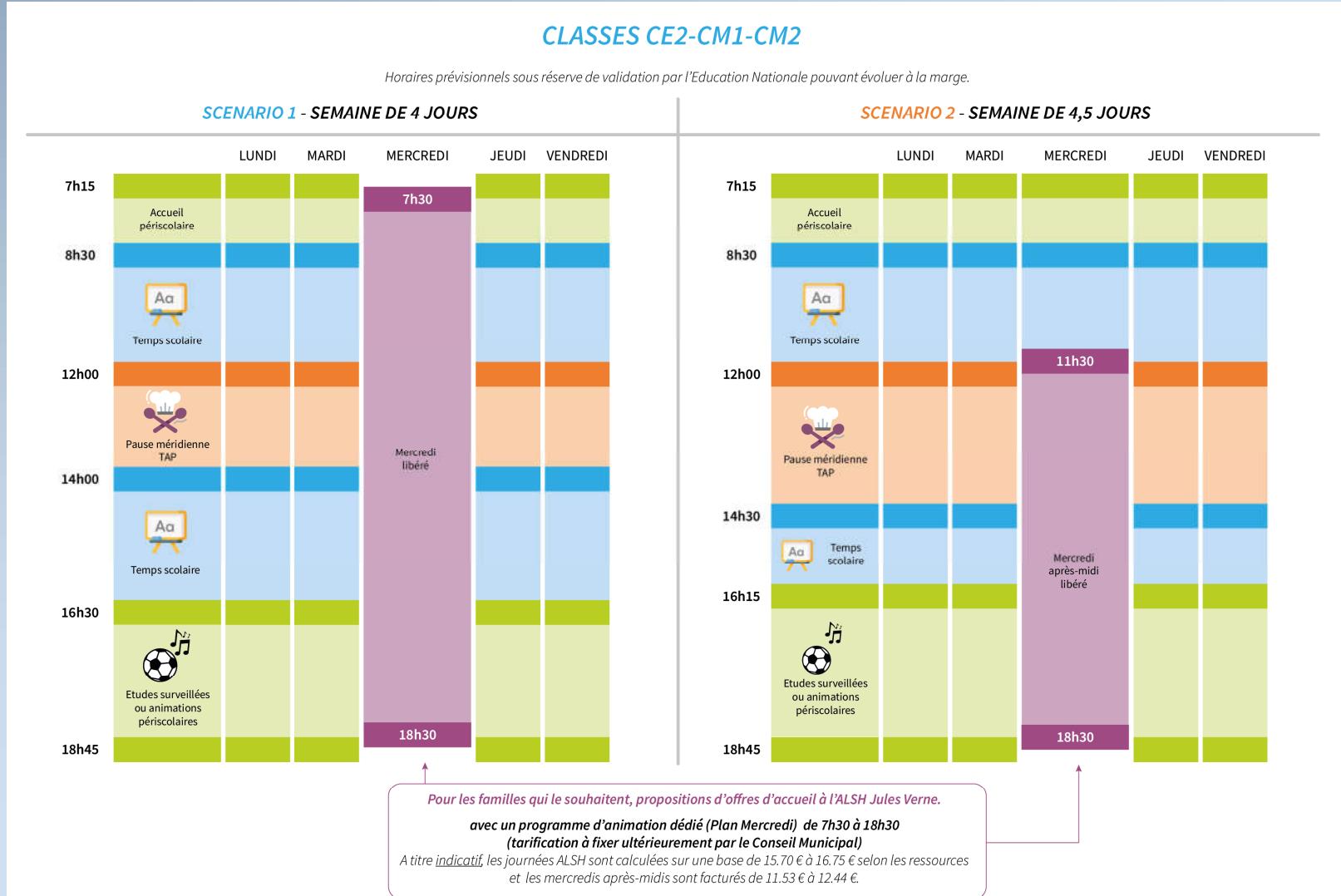
Pour les familles qui le souhaitent, propositions d'offres d'accueil à l'ALSH Jules Verne.

avec un programme d'animation dédié (Plan Mercredi) de 7h30 à 18h30

(tarification à fixer ultérieurement par le Conseil Municipal)

A titre *indicatif*, les journées ALSH sont calculées sur une base de 15,70 € à 16,75 € selon les ressources et les mercredis après-midis sont facturés de 11,53 € à 12,44 €.

# Ecole élémentaire Jaurès-Turgot



# Ecole maternelle P. Kergomard

## ECOLE MATERNELLE KERGOMARD

Horaires prévisionnels sous réserve de validation par l'Education Nationale pouvant évoluer à la marge.

### SCENARIO 1 - SEMAINE DE 4 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h30					
12h00	Temps scolaire				
14h00					
16h30					
18h45					

### SCENARIO 2 - SEMAINE DE 4,5 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h30					
11h45	Temps scolaire				
14h00					
16h00					
18h45					

Pour les familles qui le souhaitent, propositions d'offres d'accueil à l'ALSH Jules Verne.

avec un programme d'animation dédié (Plan Mercredi) de 7h30 à 18h30  
(tarification à fixer ultérieurement par le Conseil Municipal)

A titre indicatif, les journées ALSH sont calculées sur une base de 15.70 € à 16.75 € selon les ressources et les mercredis après-midis sont facturés de 11.53 € à 12.44 €.

# Ecole maternelle H.Wallon

## PETITES SECTIONS

Horaires prévisionnels sous réserve de validation par l'Education Nationale pouvant évoluer à la marge.

### SCENARIO 1 - SEMAINE DE 4 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h30					
11h45					
13h30					
16h15					
18h45					

### SCENARIO 2 - SEMAINE DE 4,5 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h40					
11h55					
14h00					
16h00					
18h45					

Pour les familles qui le souhaitent, propositions d'offres d'accueil à l'ALSH Jules Verne.

avec un programme d'animation dédié (Plan Mercredi) de 7h30 à 18h30  
(tarification à fixer ultérieurement par le Conseil Municipal)

A titre indicatif, les journées ALSH sont calculées sur une base de 15.70 € à 16.75 € selon les ressources  
et les mercredis après-midis sont facturés de 11.53 € à 12.44 €.

# Ecole maternelle H.Wallon

## MOYENNES et GRANDES SECTIONS

Horaires prévisionnels sous réserve de validation par l'Education Nationale pouvant évoluer à la marge.

### SCENARIO 1 - SEMAINE DE 4 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h30					
	Temps scolaire				
12h00					
	Pause méridienne TAP				
13h45					
	Temps scolaire				
16h15					
	Animations périscolaires				
18h45					
			18h30		

### SCENARIO 2 - SEMAINE DE 4,5 JOURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15	Accueil périscolaire				
8h40					
	Temps scolaire				
12h10					
	Pause méridienne TAP				
14h15					
	Temps scolaire				
16h00					
	Animations périscolaires				
18h45					
			18h30		

Pour les familles qui le souhaitent, propositions d'offres d'accueil à l'ALSH Jules Verne.

avec un programme d'animation dédié (Plan Mercredi) de 7h30 à 18h30  
(tarification à fixer ultérieurement par le Conseil Municipal)

A titre indicatif, les journées ALSH sont calculées sur une base de 15.70 € à 16.75 € selon les ressources  
et les mercredis après-midis sont facturés de 11.53 € à 12.44 €.

# Consultation des familles : du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril

Sondage  
électronique  
élaboré  
conjointement :

Ville de Panazol et  
Associations des  
Parents d'Elèves

 **CONSULTATION PUBLIQUE**  
**RYTHMES SCOLAIRES**  
*Ecole Maternelles et Elémentaires de Panazol*  
**4 JOURS / 4,5 JOURS ?**

Panazol, le 25 mars 2021

## Chers parents,

Depuis le mois de décembre, j'ai souhaité engager une importante consultation autour des rythmes scolaires et périscolaires.

Ainsi, tous les acteurs du monde éducatif (équipes enseignantes, associations de parents d'élèves, services de la collectivité) ont travaillé sur l'évaluation du système actuel. Ces échanges ont permis d'aboutir à des propositions communes de deux scénarii, sur la base d'une organisation à 4 jours ou à 4,5 jours.

Ces propositions vous sont désormais présentées pour avis.

**Dans les deux cas de figure, la semaine de votre enfant, à la rentrée de septembre 2021, va évoluer par rapport à cette année.**

Votre avis nourrira le choix fait par les Conseils d'Ecole et la Municipalité en avril. Mon unique objectif en tant que Maire sera, quelle que soit la décision, d'assurer une qualité optimum des temps d'accueil de votre enfant au sein des services de la collectivité (périscolaire, études, restauration, centre de loisirs, conservatoire...) et de permettre l'épanouissement de votre ou vos enfants.

L'enfant qui doit rester au cœur de nos décisions à tous.

Bien fidèlement,

Le Maire,  
Fabien DOUCET

## COMMENT VOTER ?

Il vous est proposé de **voter en ligne**, via ce **QR code** qui vous renvoie directement sur les propositions et le sondage, ou à partir de cette adresse : <https://forms.gle/4D4A7EkHfzw9ndQC7>

Avant jeudi 1er avril, 12h00

Ce vote est possible pour tous les parents d'enfants scolarisés à partir de la prochaine rentrée scolaire. Les familles ayant plusieurs enfants s'expriment une fois par enfant, charge aux parents de s'accorder pour le vote. En cas de vote multiple pour un seul enfant, seul le premier sera comptabilisé.

Et après ?

A l'issue de cette concertation, un choix sur l'organisation de la semaine pour la rentrée 2021-2022 sera effectué par les Conseils d'Ecole et la Municipalité. Dès que l'organisation sera connue, la collectivité sera en mesure d'affiner les propositions d'offres de services (ALSH, conservatoire...) et communication vous sera faite.



Pour scanner, téléchargez l'application Unilag gratuite sur [unilag.io/app](https://unilag.io/app)

## LEXIQUE

APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires seront positionnées dans l'emploi du temps en fonction de l'organisation des classes et des enseignants.

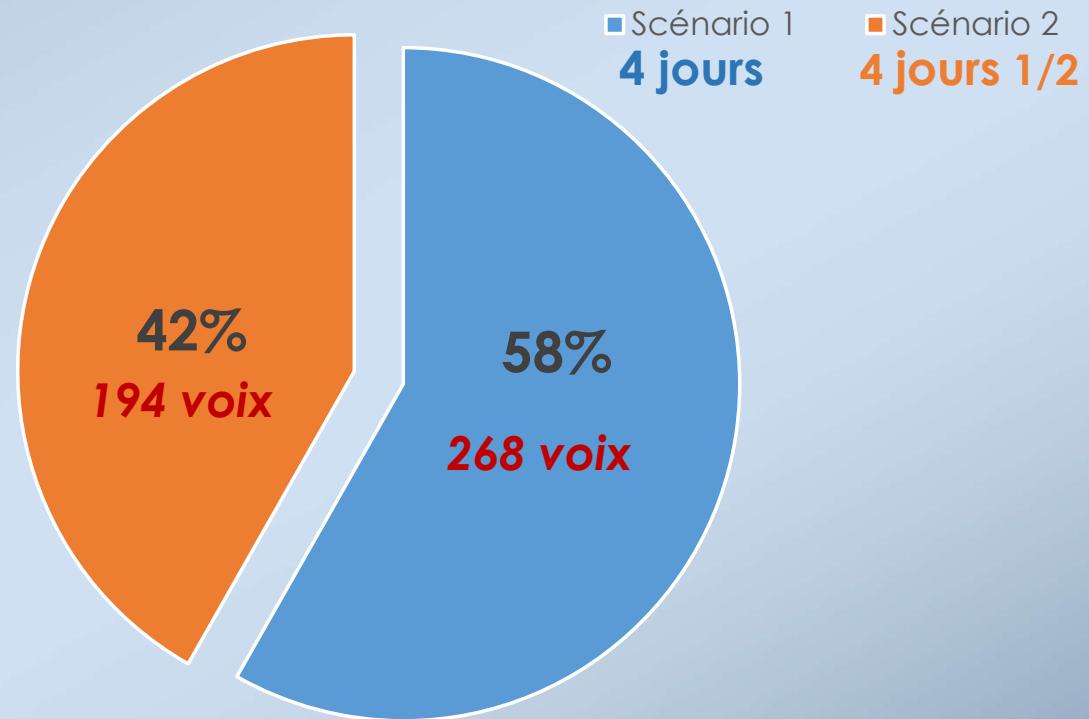
TAP : les Temps d'Activités Périscolaires seront maintenus lors de la pause méridienne.



# Résultat de la consultation des familles

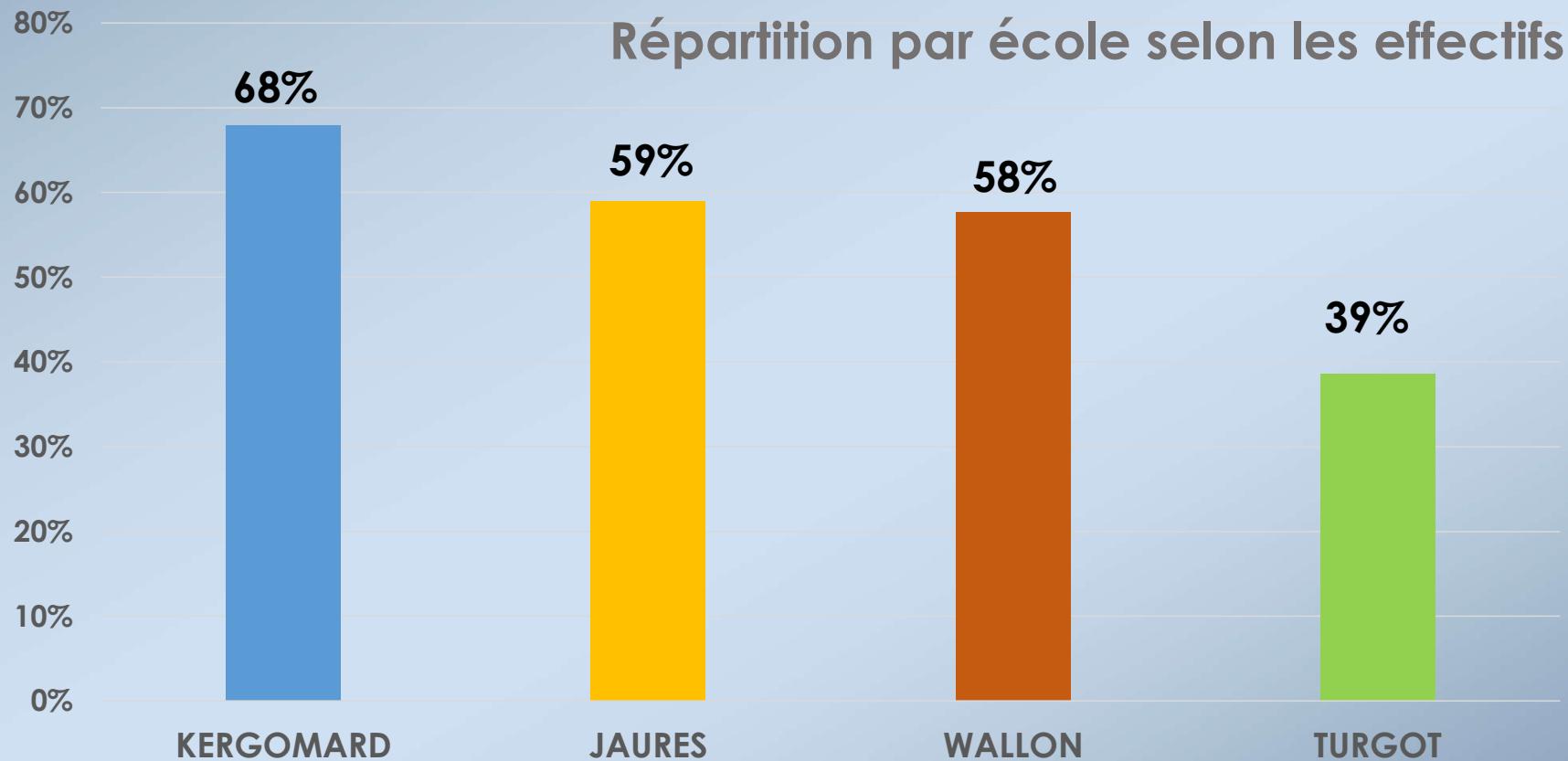
Résultat global (toutes écoles confondues) – 462 votes

**Quel scénario  
est préféré par  
les parents,  
toutes écoles  
confondues ?**



# Taux de participation

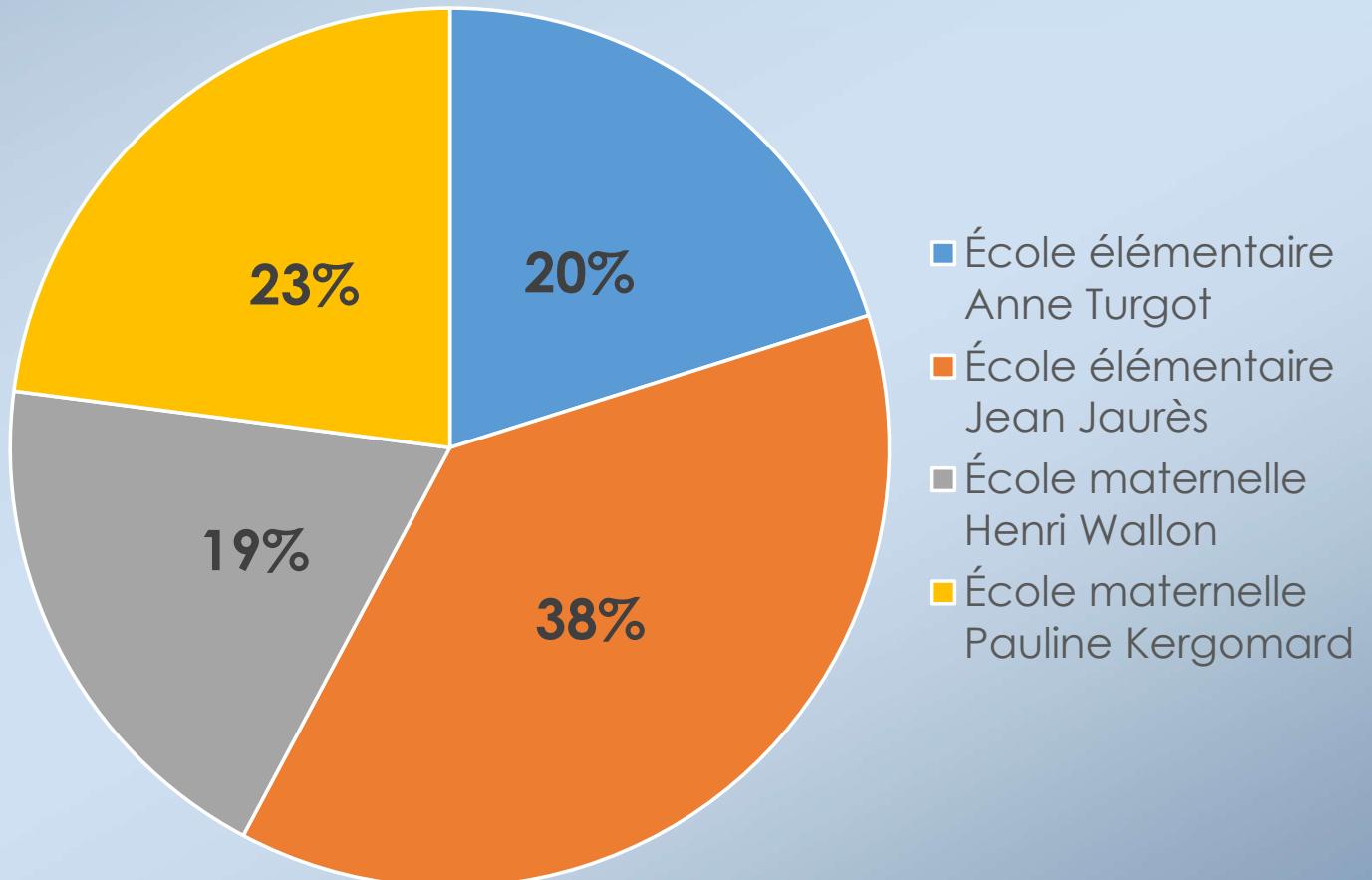
Taux global : 54% (462 votants)



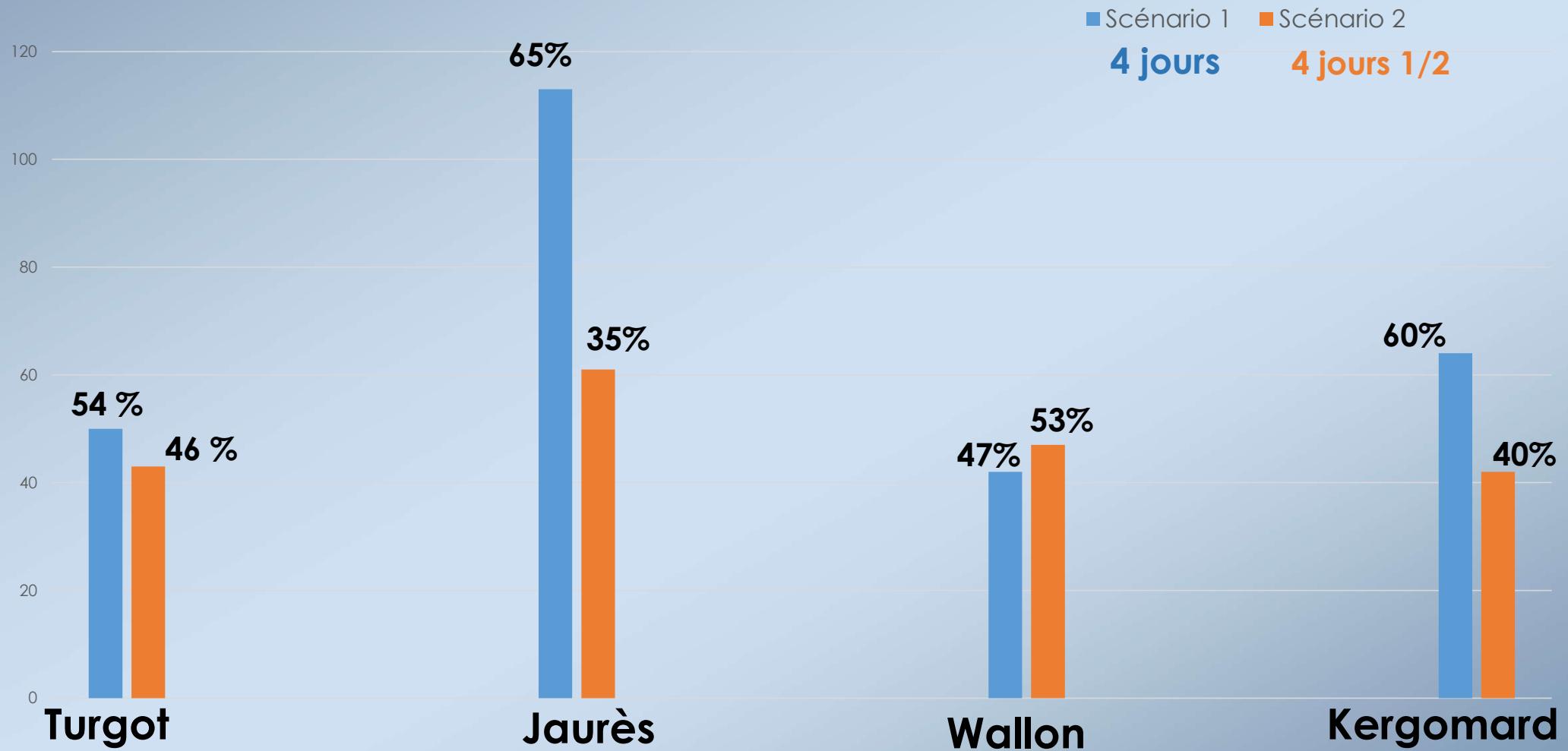
# Répartition des répondants

Sur un total de 462 répondants.

Voici la proportion de répondants par écoles :



# Scénario préféré par école



# Poursuite de la suite de la démarche



- Vote Conseil Ecoles : 6 et 8 Avril 2021**
- Adoption en Conseil Municipal : 27 Avril 2021**
- 1<sup>ère</sup> quinzaine de Mai** : Lettre du Maire à destination des familles
- Mai-Juin** : préparation rentrée scolaire – poursuite du travail : élus, services : ALSH – restauration – ATSEM - conservatoire(Plan Mercredi), associations et autres acteurs

**Merci à tous pour vos contributions**



**Echanges avec la salle.....**